



Théâtre Théo Argence

Direction : Anne Courel
Résidence d'auteurs / Rhône-Alpes

Date de mise à jour : Janvier 2013

Présentation :

Le Théâtre Théo Argence est situé à Saint-Priest (région Rhône-Alpes). C'est un théâtre municipal qui propose une forme originale de résidence aux auteurs dramatiques, leur proposant d'être en lien direct avec les habitants de la ville. Dans le cadre de « La Fabrique », projet participatif qui lie le triangle « auteur/acteur /habitant », la résidence a pour but d'initier une dynamique de recherche artistique et théâtrale se nourrissant d'échanges. L'auteur ne vient pas en résidence pour écrire seul, mais élargit ses perspectives grâce aux interactions créées avec l'environnement, entraînant la mise en œuvre de chantiers artistiques particuliers audit contexte. Le Théâtre est également doté d'un espace ressource, « la Plateforme » qui a pour but de favoriser les échanges autour de textes contemporains, particulièrement lorsqu'ils sont accessibles aux 10-15 ans.

Principaux objectifs de la résidence :

- > Accueillir (uniquement) des **auteurs de théâtre**, jeunesse ou adulte. Parfois, le théâtre accueille des collectifs d'acteurs en compagnonnage avec l'auteur
- > Faire participer les auteurs à « La Fabrique » (confère paragraphe ci-dessus)
- > Mettre en avant **l'écriture théâtrale contemporaine** et provoquer une confrontation entre les textes et le travail de mise-en-scène de ceux-ci
- > Accorder une **spécificité particulière au territoire**, en l'identifiant comme un lieu de **création** et de **diffusion de l'écriture théâtrale contemporaine**.

Durée moyenne d'une résidence : **Durée minimum :** une saison (dix mois) / **Durée moyenne :** une saison / **Durée maximum :** 2 saisons.

Ces données sont indicatives : sessions et durée de résidence sont déterminées en fonction des projets des auteurs et du Théâtre Théo Argence.

Date limite pour le dépôt des dossiers :

Variable.

Nombre de résidents accueillis par année : 4 auteurs en moyenne

Conditions de candidature :

> Candidatures spontanées.

Autres critères de sélection :

- > Auteurs déjà repérés (mis en scène et/ou édités et/ou aidés dans le cadre de l'Aide à la création du CnT...)
- > Auteurs ayant un réel désir de rencontre avec un public et un territoire

Type d'hébergement proposé :

Appartement d'environ 60 m², en ville, dans la banlieue Est de Lyon, à proximité du théâtre.

Équipements mis à la disposition du résident :

- > Un salon-bibliothèque
- > Une salle de répétition (selon disponibilités)

Frais à la charge du résident :

Pas de bourse délivrée par la résidence

Frais pris en charge par la structure :

- > Transport
- > Restauration
- > Hébergement
- > Heures d'interventions (voir ci-dessous)

Contreparties demandées aux auteurs accueillis :

- > Participation mensuelle aux « **Rendez vous de la Fabrique** » où sera exposé le travail lié à la résidence, sous forme de lectures, de maquettes. Rencontre entre les auteurs, les artistes et les habitants, partages de moments conviviaux dans le cadre d'animation sociale et de l'action culturelle
- > Dans le cadre de la programmation du théâtre, les auteurs peuvent être amenés à faire des « **bords de plateau** », avec des lycéens ou avec le public, à l'issue d'une représentation d'une de leurs œuvres
- > Des ateliers d'écritures sont proposés à l'auteur, mais ne sont **pas obligatoires**

Spécificités :

- > Résidence pérenne
- > Interaction constante entre l'auteur et « La Fabrique ». Le théâtre Théo Argence préfère ainsi parler d'« artiste associé » que d'« artiste en résidence »
- > L'auteur peut véritablement **confronter son travail en cours avec différents publics** : scolaires, participants aux ateliers de lectures et d'écritures, artistes ou encore auteurs également en résidence
- > Le compagnonnage avec une compagnie est possible. La résidence peut ne pas concerner que la phase d'écriture mais également celle de création, ou même l'accueil d'une œuvre en cours de diffusion

Accompagnement des auteurs dans leur travail d'écriture :

Les auteurs sont constamment en lien avec le Théâtre, et font évoluer leur travail en fonction du rapport établi avec ce dernier dans le cadre de la résidence

Accompagnement des auteurs après la résidence :

- > Pas d'aide à l'édition après la résidence, ni d'aide à la production
- > Mise en relation avec des partenaires et lectures publiques — l'objectif est de favoriser le passage au plateau

Pour plus d'informations : <http://www.theatretheoargence-saint-priest.fr>

Noms des précédents bénéficiaires de la résidence :

Alexandra Badea,	<i>Contrôle d'identité</i> (au Théâtre Théo Argence, Mars 2011)
	<i>Dépressurisation</i> (Théâtre Théo Argence, Juin 2012)
Karin Serres,	<i>Tag 3</i> , festival "Quai du Polar", Mars 2012
Gilles Granouillet,	<i>Un endroit où aller</i> (Théâtre Théo Argence, Juin 2012)
Sylvain Levey,	<i>Cent culottes et sans papiers</i> (Théâtre Théo Argence, Mars 2011, reprise par les scolaires de Saint-Priest en mars 2012)
Sabryna Pierre et Samuel Gallet	(résidences actuellement en cours)

Contact du référent ou personne chargée des résidences :

Anne Courel (directrice et chargée des résidences)

Théâtre Théo Argence

Place Ferdinand Buisson // 69800 // Saint-Priest // 04 78 20 02 50 // acourel@mairie-saint-priest.fr

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85